

Règlement intérieur de la Cantine De Polincove

Charte du savoir - vivre

Avant le repas :

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je m'installe à la place qui m'est attribuée



Pendant le repas :

- Je respecte le personnel de service
- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je ne me lève pas sans autorisation
- Je sors de table en silence et sans courir



Pendant la récréation :

- Je joue sans brutalité dans la cour
- Je respecte les consignes de sécurité données par le

Personnel.



Punitions et sanctions :

- Toute attitude portant atteinte de quelque manière que ce soit à un camarade ou au personnel sera sanctionnée.

un cahier de registre est mis à la disposition du personnel :

Il sera regardé par Mr le Maire ou l'adjointe qui s'occupe de l'école, puis signé toutes les trois semaines.

A partir de 3 inscriptions sur le registre, un courrier sera adressé à la famille.

A partir du 3^{ème} avertissement l'enfant sera exclu pour quelques jours.

